

Les Midis de l'Accessibilité

Webinaire « Rendez-vous autour du handicap intellectuel »

Organisateurs : Livre et Lecture en Bretagne et Médiathèques de la Baie

Mardi 19 octobre 2021

- Lucile Renaud : Bonjour à toutes et à tous, bienvenue dans ce webinaire sur la question du handicap intellectuel, je vais laisser la parole au directeur de Livre et Lecture en Bretagne.

- Mathieu Ducoudray : Bonjour à toutes et à tous. Je vois que nous sommes toujours aussi nombreux sur ces webinaires, donc c'est un vrai succès, et je pense que c'est vraiment important que ça ait pu avoir lieu et que cette participation soit aussi présente. On est sur le troisième webinaire qui est aujourd'hui consacré au handicap intellectuel, la semaine dernière, on avait vu la question du handicap auditif, il y a quinze jours, les troubles Dys. Je rappelle que ces Midis de l'accessibilité s'inscrivent dans un mois de l'accessibilité, qui est développé par les médiathèques de la baie que je remercie pour leur travail exemplaire, et je vous propose que nous commençons tout de suite.

Merci à vous et à très bientôt.

- Lucile Renaud : Je laisse tout de suite la parole à Nathalie, qui sera la modératrice, avec Cécile, de ce webinaire.

- Nathalie Lemée : Merci Lucile. Bonjour à toutes et à tous, merci d'être aussi nombreux pour ce troisième rendez-vous des Midis de l'accessibilité, consacré au handicap intellectuel, je vais vous présenter sans tarder les intervenants de ce webinaire. Je suis responsable de la médiathèque de Ploufragan, et nous allons vous accompagner avec Cécile pour ce webinaire. Une première intervention sera assurée par Morwenna Cadoret, psychologue clinicienne à Saint-Brieuc, puis un témoignage de Vincent Larnicol, qui est autiste Asperger. Ensuite, Sylvie Sternis, fondatrice de la maison d'édition Lescalire, et enfin Rozenn Jaffres, de l'IME du Valais, à Saint-Brieuc également.

Voilà, je crois que j'ai tout dit. Morwenna, à vous, vous ouvrez le bal !

- Morwenna Cadoret : Bonjour à toutes et tous, je ne suis pas très en forme, j'espère que ma voix va tenir jusqu'au bout. Je vais démarrer la présentation globale, pour vous donner certains repères concernant la question du handicap, car comme le disait Mme Lemée, j'interviens auprès d'adolescents dans un IME, qui ont des difficultés intellectuelles, des troubles psychiques. Je tiens à le dire, c'est important de le rappeler,

l'accompagnement de ces adolescents-là, c'est d'abord de les accompagner en tant que personnes. Bien sûr qu'ils sont porteurs d'un handicap, mais ce sont d'abord et avant tout des jeunes hommes et des jeunes femmes comme vous aussi, que vous allez pouvoir accueillir dans vos bibliothèques. Je vais maintenant vous partager un document.

Quand on parle de la question du handicap, il s'agit déjà de quelque chose qui est réglementé, au niveau de la loi. Sur la définition, il s'agit de **la loi de 2005** notamment qui parle de l'égalité des droits et des chances sur la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ou en situation de handicap, qui rappelle que chacun a sa place dans la société, voilà pourquoi j'ai insisté sur le fait que ce sont d'abord des femmes et des hommes comme nous, mais qui sont porteurs d'un handicap. Ce qui constitue un handicap, ce sont toutes les limitations d'activité, restrictions de participation à la société, par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

On va essayer de décliner les choses pour que ce soit un peu plus lisible.

L'INSEE donne aussi quelques repères, concernant la question du handicap, les incapacités, les dépendances...On va revenir sur une déclinaison un peu de ces différents handicaps.

Il y a la question du handicap moteur, handicap souvent visible, handicap sensoriel, qui n'est pas forcément visible. Donc vous pouvez être amené à accueillir un public, notamment en bibliothèque, sans forcément savoir qu'il s'agit d'une personne porteuse de handicap, le handicap psychique, qui n'est pas forcément visible non plus, le handicap dit mental, cognitif ou intellectuel, et ensuite il y a les maladies invalidantes, ce sont les 5 grandes catégories de handicap dans la classification connue.

Sur le **handicap moteur**, ça se caractérise par une capacité limitée à se déplacer, à bouger certains membres. Sur le **handicap sensoriel**, il a été rappelé, vous avez eu notamment la semaine dernière un webinaire spécifique sur cette question-là. Ça peut concerner les personnes en difficulté notamment au niveau visuel, avec une perte partielle ou totale de la vision, et le **handicap auditif** qui, là, désigne une perte partielle ou totale de l'audition.

Le **handicap psychique** fait référence à des troubles mentaux, affectifs, émotionnels, qui peuvent entraîner une perturbation dans la personnalité, dans la façon de se comporter et d'être au monde.

Le **handicap mental, cognitif ou intellectuel** se caractérise par des perturbations au niveau des fonctions intellectuelles, des difficultés de compréhension, un certain nombre de lenteurs, des difficultés de traitement de l'information, pour exemple.

Sur la question du handicap, je le disais en introduction, nous accueillons des adolescents de 12 à 20 ans, jeunes hommes, jeunes femmes, avec qui nous travaillons sur la question de leur handicap, mais faire en sorte aussi qu'ils puissent accéder aux mêmes droits que chacun d'entre nous.

On veille à la question de l'égalité, mais surtout aussi à la question de l'équité, qu'ils puissent accéder à l'ensemble des services du droit commun.

Au niveau de l'OMS, on a aussi là encore des repères qui peuvent nous être donnés et transmis sur une définition du handicap. Particulièrement sur la déficience intellectuelle puisqu'il nous présente une définition sur la capacité sensiblement réduite de comprendre une information nouvelle ou

complexe, d'apprendre et d'appliquer de nouvelles compétences, c'est ce qu'on peut appeler parfois les **troubles de l'intelligence**, et il s'ensuit une aptitude diminuée à faire face à toute situation de manière indépendante. Ça peut s'exprimer sur un **trouble du fonctionnement social**, par exemple, et c'est un phénomène qui commence avant l'âge adulte, donc qui s'inscrit dans le développement. Voilà la définition de l'OMS.

Sur la déficience intellectuelle, on peut continuer à préciser les choses, elle est classifiée parmi les **troubles dits neurodéveloppementaux**. Le neurodéveloppement regroupe les stades du développement cérébral, qui est l'ensemble des mécanismes guidant la façon dont le cerveau se développe. Donc une perturbation des processus du développement cérébral entraîne un trouble neurodéveloppemental qui correspond à des difficultés plus ou moins importantes dans une ou plusieurs fonctions cérébrales. Là, sur la diapo, on voit le DSM-5, qui est un manuel de diagnostic et de statistiques des troubles mentaux, qui reprend la classification sur laquelle je me suis appuyée.

Sur les déficits des fonctions intellectuelles, ce qu'on va retrouver particulièrement, ça va être des **difficultés de raisonnement, de résolution de problèmes, de planification, l'accessibilité à la pensée abstraite est compliquée, il peut y avoir des difficultés de discernement, de jugement,**

et sur les apprentissages académiques, c'est-à-dire purement scolaires.

Ça a aussi une incidence sur tous les apprentissages par expérience et la compréhension pratique. Certaines personnes ne peuvent pas ou sont en difficulté pour pouvoir transposer une expérience et que ça s'inscrive. Ça s'évalue avec des outils d'évaluation, mais on peut aussi observer dans la clinique, dans le fonctionnement quotidien, les incidences. Ça amène des limitations aussi sur les comportements adaptatifs, sur les habiletés conceptuelles, sociales, et aussi des habiletés pratiques. Là aussi, il existe des outils d'évaluation, qui ont des appuis scientifiques, mais il y a aussi pour tout un chacun la capacité en observant un peu les personnes, on observe qu'il peut y avoir des difficultés concernant l'ensemble des domaines que je viens de décrire.

Sur les déficits qui apparaissent au cours du développement, on peut noter ça, sur différentes étapes, différentes périodes de vie, des étapes de développement, et c'est là qu'on peut, ça va être plus des professionnels du soin, observer qu'il va y avoir des difficultés ou des décalages apparaissant au cours de la vie.

La déficience intellectuelle est aussi définie selon un niveau de sévérité. Vous imaginez bien que chaque femme, chaque homme qui a un diagnostic de déficience intellectuelle de posée, que chacun est différent.

On essaie quand même de classifier, il va y avoir le niveau de gravité : léger, modéré, grave, profond. Pour pouvoir apprécier ces niveaux de sévérité, on reprend en fait les différents domaines qui sont atteints, sur la compréhension limitée des risques par exemple, vous le voyez là, pour ce qui est sur la diapo. Je vais prendre l'exemple de la déficience intellectuelle modérée, dans les domaines conceptuels, là où on voit des difficultés, ce sont des compétences académiques, qui restent de niveau primaire, l'utilisation requise pour l'utilisation des compétences, dans la vie personnelle ou professionnelle, c'est-à-dire la nécessité de l'aide d'un tiers. Dans le domaine social, ça peut toucher par exemple la question de l'amitié, les amitiés souffrant souvent de limitations vécues au niveau de la relation sociale et de la communication, il y a des incidences sur la façon de rentrer en communication avec l'autre. Et dans le domaine pratique, il peut y avoir des comportements inadaptés, qui vont engendrer des problèmes de comportement sociaux, par rapport au fait que les personnes entourant, dans l'environnement de la personne, il peut y avoir des difficultés à comprendre et à entendre, et à interpréter tel ou tel comportement chez la personne porteuse de handicap.

Je ne vais pas tout décliner pour pouvoir respecter les temps de parole de chacune et chacun... Sachez que la question de la **déficience intellectuelle n'est pas si anodine que ça, ça représente entre 1 et 2% de la population**

générale en France. Et la déficience intellectuelle légère représente entre 10 et 20 personnes pour 1000. Donc ça permet quand même de voir que dans nos environnements, nous sommes chacun d'entre nous entourés de personnes porteuses de handicap intellectuel, et nous ne le savons pas forcément. Concernant la déficience intellectuelle sévères, on est sur des chiffres de 3 à 4 personnes pour 1000, et dans la clinique, on voit qu'il y a une prévalence plus élevée chez les garçons que chez les filles.

Il y a de nombreux troubles associés à la déficience intellectuelle, on a évoqué la question des troubles neurodéveloppementaux tout à l'heure, peuvent être associés des **troubles psychopathologiques** et également des problèmes de santé, ce sont des difficultés qui peuvent y être associés. Ou l'inverse, dans certaines situations, c'est par exemple certains troubles psychopathologiques, avec des maladies mentales, qui peuvent amener à avoir des difficultés à accéder au savoir, à accéder aux codes sociaux, et qui amènent à être diagnostiqué avec une déficience intellectuelle.

Sur l'étiologie, vous avez une diapo qui répertorie les grandes catégories, je reviens sur le fait que chacun est différent, chacun peut avoir des causes différentes à sa déficience, mais on voit qu'il peut y avoir une complexité de la prématurité, des causes environnementales, des

anomalies chromosomiques, des maladies métaboliques, des syndromes, mais aussi d'autres maladies connues.

Sur cette diapo, c'est voir quels sont les éléments renforçateurs, qu'est-ce qui aide, qu'est-ce qui fait levier, qu'est-ce qui permet à la personne porteuse de déficience intellectuelle d'avoir accès plus facilement à telle ou telle consigne ou telle ou telle relation sociale. Ce qu'on observe, c'est qu'il faut avoir des formes simples d'apprentissage, nous, on travaille beaucoup avec les séquentiels, on séquence les séquences de travail, on décrit chaque étape, ce qui permet à la personne d'être béquillée, d'être soutenue avec cet outil-là.

On amène un **langage adapté**, ça peut être à l'oral, avec un vocabulaire adapté, sans forcément être infantilisant, mais ça peut être aussi d'utiliser... D'**associer le langage avec des pictogrammes ou des photos**, ça peut être très facilitant pour les personnes.

Répéter, on observe que la répétition des scénarios permet aux personnes de savoir comment se comporter dans telle situation.

La question du temps, leur laisser le temps, ils ont besoin de plus de temps au niveau du traitement de l'information, et **la valorisation**, venir les valoriser dans leur activité, dans ce qu'ils font, ça leur permet d'être plus à l'aise dans la situation et de mieux savoir s'adapter à la situation.

En revanche, on a aussi observé que certaines choses peuvent mettre les personnes porteuses de déficience intellectuelle encore plus en difficulté.

Donc il y a les **formes d'apprentissage** complexes, c'est-à-dire donner plusieurs consignes à la fois, vouloir transmettre une information avec un niveau intellectuel pas adapté, forcément, ça met la personne porteuse de déficience intellectuelle en incapacité de pouvoir traiter cette information, de savoir quoi en faire. Dans **la relation** aussi, une relation qui serait trop conflictuelle par exemple, ne va pas permettre à la personne d'être en confiance. Si on est trop dans le jugement moral, et aussi par rapport à ce qu'on appelle les mécanismes de contrôle, d'être trop dans une question... Que la personne soit trop dans une tentative de maîtriser tout ce qu'il y a autour d'elle, ça l'empêche aussi de pouvoir accéder facilement et aisément à l'information.

Pour terminer cette présentation, vous allez tout à l'heure entendre Rozenn, une collègue de travail, qui va pouvoir présenter un peu la particularité de son travail à l'IME du Valais, qui vous a préparé une bibliographie de livres qui existent, par exemple à la bibliothèque de l'IME, et qui traitent de la question des différents handicaps. Donc c'est l'occasion pour vous de pouvoir avoir accès à des ouvrages traitant du handicap, avec aussi différents formats de livres, certains sont accessibles

dès l'enfance, d'autres pour des personnes déjà adolescentes voire adultes.

Voilà pour ma part, merci de votre attention.

- Cécile Aït-Chattou-Briand : Merci. On va maintenant écouter le témoignage de Vincent Larnicol, responsable de la médiathèque de Plédéliac, si Lucile, tu veux bien le partager avec nous.

Merci.

- Vincent Larnicol : Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Vincent Larnicol, j'ai 26 ans et je suis diagnostiqué autiste Asperger depuis l'âge de 3 ans, et je suis aujourd'hui responsable de la bibliothèque de la commune de Plédéliac, en remplacement depuis le 25 mai 2021. Et parallèlement, je suis écrivain, poète et dessinateur.

Comme vous avez pu le constater, je vous parle par vidéo en décalé, car il se trouve qu'étant membre du jury du prix des lecteurs cette année, le programme que les membres du jury ont reçu ne me permettait pas cette disponibilité, car ça tombait le même jour que ce webinaire. Donc je vous prie de m'excuser pour ce désagrément et ce désistement. J'ai conscience

que ce webinaire aurait été l'occasion d'échanger avec d'autres professionnels, mais je ne voulais pas vous faire fausse route pour pas grand-chose, je voulais apporter un peu de mon témoignage, et je tiens tout de même à vous dire, avant de commencer, que j'ai été honoré de cette invitation et je vous remercie encore de m'avoir accordé cet instant de témoignage.

Pour répondre à la question "pourquoi j'ai choisi le métier de bibliothécaire?", il se trouve que je l'ai choisi par passion. C'est-à-dire que je suis passionné de littérature et d'écriture depuis le lycée, notamment grâce à et depuis la lecture et l'étude de l'Etranger, d'Albert Camus, puis de nombreux auteurs contemporains, comme Jean Teulé, Françoise Sagan, etc. J'ai commencé à fréquenter ce milieu grâce à la bande dessinée, des séries cultes, classiques, comme Garfield, Titeuf... Enfin, je les feuilletais en diagonale en regardant les images. Et peu à peu, j'ai commencé à fréquenter les librairies, les festivals et les salons du livre, depuis le lycée, et les bibliothécaires, notamment grâce aux rencontres avec des auteurs et des participations à des ateliers d'écriture, et des rendez-vous entre lecteurs, et essentiellement du côté de Saint-Brieuc.

Pour résumer mon parcours, j'ai passé un Bac L, mais je voulais changer d'orientation par la suite, vers les arts appliqués, étant donné que je

dessine et que je faisais des dessins animés par ordinateur, et aussi de la bande dessinée. J'ai voulu faire une Première et terminer en Arts appliqués, ce qui n'a pas pu se faire pour plusieurs raisons, donc j'ai pris une année sabbatique pour réfléchir à mon avenir professionnel, et c'est comme ça que je suis entré à la bibliothèque, d'abord comme bénévole, à la Bibliothèque pour tous, où j'ai appris le rangement et le classement des documents, et aussi à ne pas me fier uniquement à mes goûts de lecture personnels, mais aussi et surtout d'analyser les besoins des autres publics. Ensuite, après plusieurs stages aux alentours, comme à la bibliothèque des Côtes d'Armor, j'ai passé une licence que j'ai obtenue avec mention Assez bien. Et je me suis rendu compte que le partage et l'échange semblaient primordiaux pour être bibliothécaire, rendre service, c'est exactement ce que je recherchais en fait. Par la suite, de novembre 2016 à juillet 2017, j'ai effectué un service civique à la maison des femmes, où j'étais chargé de développer la culture de l'égalité femme-homme, notamment au sein du CIDFF, et également des permanences à la bibliothèque centre de ressource de la maison des associations. Je participais à des réunions d'équipe et de commission bibliothèque où j'ai pu organiser des rencontres avec des auteurs, pour mettre en avant leur parcours de femme et leurs œuvres.

Fin septembre 2019 jusqu'à 2020, j'ai été bibliothécaire, je me suis chargé de l'accueil du public, du rangement, du catalogage, j'ai pu animer des ateliers d'écriture, des accueils de classes de primaire, des activités choisies en amont avec les enseignants...

Aujourd'hui, c'est également le cas à Plédéliac, et j'ai la chance de réitérer mes compétences en collaboration avec une équipe de bénévoles.

En tant qu'autiste Asperger, pour moi, diriger une bibliothèque de A à Z est très inédit pour moi, et cela représente beaucoup de responsabilités, telles que la gestion du budget pour les acquisitions, ce qui n'est pas à 100% facile à tenir, les organisations de réunions d'équipe, ainsi que gérer le planning des bénévoles, le passage mensuel des navettes de la BCA et des accueils de classes, école publique et école privée, et j'ai la chance d'être soutenu et parfois accompagné par les bénévoles, et les référentes en cas de coup dur, qui me donnent des conseils, des suggestions pour telle ou telle tâche...

Et par rapport à mon handicap, je crois qu'il n'y a pas d'autre mot... Cela m'a permis, et encore aujourd'hui, de me surpasser en termes d'organisation, de concentration et de créativité en fonction des demandes intérieures et extérieures, des avis et des suggestions de la part des élus,

bénévoles et des écoles... Pour tout vous dire, même si cette expérience est enrichissante, j'y trouve beaucoup de plaisir à conseiller bien sûr les usagers sur tel ou tel ouvrage, leur proposer des services variés et une programmation culturelle à la hauteur de leurs espérances et de leurs centres d'intérêt, ce qui par exemple a été le cas dernièrement avec un Café lecture qui s'est déroulé fin août, en petit comité, qui a été plutôt une belle réussite et un bel échange.

Et pour conclure, pour moi, le métier de bibliothécaire, malgré mon handicap, me passionne toujours, en complément de mon activité d'écrivain, de poète et de dessinateur. J'adore conseiller les gens sur tel ou tel ouvrage, faire des animations, comme des ateliers d'écriture, et en temps de Covid, sans vouloir paraître prétentieux ou exagérer, je dirais que ce métier est plus que jamais essentiel dans le maintien du savoir, aussi bien des adultes que des enfants. Voilà, j'espère vous avoir été utile dans mon témoignage, je vous présente encore mes excuses pour mon absence, je laisse le soin à Nathalie de vous transmettre mon témoignage.

Si vous voulez en savoir plus sur mon parcours, mes activités, Nathalie Lemée se chargera de vous confier mes coordonnées pour me contacter en cas de besoin.

Je vous remercie et je vous dis à très bientôt. Au revoir.

- Cécile Aït Chattou-Briand : Merci à Vincent pour son témoignage, et tout de suite on va pouvoir aborder la question de la médiation avec l'intervention de Sylvie Sternis, qui a fondé la maison d'édition Lescalire.

- Sylvie Sternis : Bonjour à tous, j'ai fondé une maison d'édition adaptée, au départ surtout pour les enfants qui ont des problèmes de lecture et de langage, et de communication. C'est-à-dire ces enfants-là n'étaient pas, à cause d'un handicap, autisme ou trouble Dys important, sensibles à la lecture. Et le but, c'était vraiment de leur donner accès à la littérature d'une manière simple, tout à fait lisible tout de suite. En fait, l'idée, c'est que tout le monde peut lire, absolument tout le monde, à sa façon, mais comme tout le monde, c'est-à-dire que quelle que soit la manière utilisée pour lire, ça nous permet d'y avoir accès, et c'est très important.

J'ai développé des livres dont le texte est traduit en pictogrammes.

Je vais juste vous montrer un livre pour que vous puissiez comprendre de quoi il s'agit.

En fait, dans ces livres, il y a la page de gauche qui est écrite à l'aide de pictogrammes, qu'on pointe à l'enfant, pour dans un premier temps lui permettre de connaître les pictogrammes et de savoir comment ça se lit.

De l'autre côté, là où il devrait y avoir une illustration, il y a un rabat, qu'on

peut ouvrir pour découvrir l'illustration. Le rabat sert à éviter la surcharge d'information, pour des enfants qui ont déjà beaucoup de mal à donner leur attention, et à s'intéresser au texte.

Le fait de leur donner des pictogrammes, on passe par le visuel, donc quelque chose qui leur parle tout de suite et qu'ils connaissent. L'idée des pictogrammes, chez Lescalire, c'est qu'ils soient simples, semblables aux choses qu'on a dans la vie, qui leur permettent de reconnaître tout de suite le mot ou le groupe de mots qui correspondent à un pictogramme.

Ces livres s'adressent d'une part à des **enfants non-lecteurs**, soit à cause de leur âge, soit parce qu'ils ont un handicap comme l'autisme, des troubles Dys, cognitifs, la surdité, la malvoyance aussi... Soit simplement aussi par l'ignorance de la langue française, pour tous les enfants non francophones, et ceux qui sont en apprentissage de la lecture, c'est-à-dire qu'ils commencent à lire, mais ne sont pas encore à l'aise dans la lecture ou ne savent pas encore lire couramment, et qui peuvent se reporter aux pictogrammes et au texte présent sous les pictogrammes.

Ça s'adresse aussi pour une autre collection, qui s'appelle **Pict' Ados**, à des adolescents et des adultes qui sont peu ou non lecteurs, à cause d'un handicap, d'un accident de la vie, ou à cause du grand âge. Et je voudrais appuyer ce qu'a dit tout à l'heure la psychologue clinicienne qui est

intervenue, parce que mon idée, c'était que justement, malgré un handicap, quand on est adolescent ou adulte, les intérêts sont les mêmes que ceux de toute personne.

Actuellement, il y a peu de littérature adaptée pour ces personnes qui ne peuvent pas lire ou très peu. L'idée était justement d'utiliser ces pictogrammes, de traduire un texte pour que ces gens qui ne savent pas lire puissent y accéder à travers les pictogrammes, et d'autre part avec des **textes en Falc**, Facile à lire et à comprendre, pour ceux qui sont des petits lecteurs.

Au niveau de la médiation, comment on peut faire en bibliothèque pour apporter aux enfants qui en ont besoin les livres qui leur conviennent ?

En ce qui concerne mes livres, le mieux est de faire une **lecture guidée** dans un premier temps, pour leur permettre d'avoir de l'autonomie très rapidement, mais pour d'autres livres adaptés, il y en a d'autres, il y a des livres qui sont adaptés pour les enfants qui ont des **troubles de dyslexie** par exemple, avec des codes particuliers, des colorisations particulières, des sons, des syllabes, et l'idée, c'est que vous, les bibliothécaires, vous puissiez toucher un public qui ne va pas en bibliothèque à cause justement de ces difficultés de lecture.

J'ai bien des gens qui m'ont dit souvent : ces livres-là ne nous intéressent pas, parce que ce n'est pas notre public, on n'a pas le public. Forcément, personne ne l'a, ni les bibliothèques, ni les libraires. Il faut bien comprendre que pour eux, c'est un effort énorme que d'aller vers un lieu qui, pour eux, correspond à une élite en fait, des gens qui savent lire. Donc moi, je m'engage et je me bats pour que justement, dans les bibliothèques, il y ait ces éditions adaptées qui permettent de donner à tout le monde, à tous, vraiment à tous, handicapés ou pas, des livres auxquels ils peuvent avoir accès.

Et dans ce cadre-là, il y a **la semaine de l'édition jeunesse accessible**, qui va avoir lieu au mois de novembre un peu partout en France, avec des événements, notamment en Bretagne, et notamment à Ploufragan, où il y aura une présentation de ces livres-là au public. Tous les gens sont invités à venir les découvrir, les connaître, et les emprunter pour ceux qui en ont besoin.

Donc ça, c'est vraiment... La médiation, c'est **aller vers le public**, parce que le public ne viendra pas lui-même, donc c'est vraiment aller vers ce public, avec des actions qui leur permettent de connaître et de savoir que la bibliothèque n'est pas réservée qu'à des gens qui lisent bien, qui ont de la culture parce qu'ils lisent justement... Mais au contraire de leur donner le moyen, eux aussi, d'avoir accès à tous ces livres-là.

Et donc pour faire un petit mot sur l'accessibilité des livres, comme beaucoup de choses, ils ont été créés pour des personnes avec un handicap. En réalité, si vous pensez aux rampes qu'il y a dans les gares, dans certaines administrations, etc., ces rampes étaient faites pour les fauteuil roulant, mais elles sont bien utiles pour les poussettes par exemple. Donc là, **ces livres sont utiles pour tous**, mais particulièrement adaptés à des gens qui ont des besoins particuliers, des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Voilà.

Si vous avez des questions à poser, je serai tout à fait disponible pour y répondre. Je vous remercie de votre attention et bonne journée.

- Cécile Aït Chattou-Briand : Merci beaucoup Sylvie pour ce témoignage.

On va tout de suite passer au témoignage de Rozenn, qui travaille à la bibliothèque Daniel Pennac.

- Rozenn Jaffres : Bonjour à tous. Je suis actuellement **bibliothécaire et éducatrice** à l'IME du Valais, à la bibliothèque Daniel Pennac. Auparavant, j'ai travaillé pendant quinze ans à la médiathèque de Ploufragan, où j'étais animatrice multimédias. Et il y a cinq ans, j'ai eu vent d'un nouveau projet

qui se mettait en place, qui était d'ouvrir, de mettre en place et d'ouvrir une bibliothèque au sein d'un IME, et travailler avec des jeunes en situation de handicap. Donc j'ai été voir un peu ce qui s'y passait et donc voilà.

Aujourd'hui, la bibliothèque s'appelle la Bibliothèque Daniel Pennac, elle est située à Saint-Brieuc, pour ceux qui ne connaissent pas, c'est entre Rennes et Brest, elle se situe dans le quartier de Cesson, à Saint-Brieuc, donc proche de la mer, et assez idéalement située parce qu'en face d'un EHPAD et entre deux écoles.

Donc cette bibliothèque fait partie de différentes entités, déjà de l'IME du Valais, qui fait partie du groupement associatif Apajh 22-29-35, elle fait partie aussi des bibliothèques de Saint-Brieuc, et c'est la ville de Saint-Brieuc qui s'occupe du budget acquisition et animation, et elle fait partie aussi des médiathèques de la baie, du réseau. Donc c'est carte commune et catalogue commun avec les autres médiathèques du réseau.

La mise en place du projet, l'Apajh, l'IME, avait des objectifs, notamment l'inclusion des personnes en situation de handicap, de proposer aux adolescents un nouveau support pédagogique, parce que dans un IME, les jeunes participent à différents ateliers, qui peuvent être la mécanique, l'informatique, les espaces verts, et là l'objectif était de faire de la

bibliothèque un atelier à part entière pour les jeunes, pour leur permettre de développer des compétences professionnelles, sociales, et citoyennes.

Dans les objectifs également : **travailler en partenariat avec les acteurs du territoire**, et de contribuer en fait à faire que l'IME soit **un lieu de vie**, un lieu de **partage**, donc en étant **ouvert au public**, que ce soit un lieu de loisirs et de culture. Du côté de la ville de Saint-Brieuc, l'objectif le plus important était de donner accès aux habitants du quartier à un lieu de culture, de lecture, d'informations et de loisirs, mais également de proposer un lieu d'échanges pour les habitants. Ça, c'est l'état des lieux quand je suis arrivée, donc en novembre 2016.

C'est une bibliothèque colorée, on ne voit pas trop sur les photos, mais elle est très ouverte, il y a de grandes baies vitrées tout le long, et avec plein de couleurs, mais il y avait tout à faire car elle était vide, à part les étagères. Avant de pouvoir ouvrir au public, on a commencé avec les jeunes à installer la bibliothèque, donc modifier un peu l'installation des meubles, installer les livres, on est allé chercher 3000 livres environ à la bibliothèque de Saint-Brieuc, il a fallu les mettre en rayon.

Travailler également à l'informatique, on avait tous les codes barres à modifier, les jeunes travaillent sur le logiciel des bibliothécaires, on

travaille sur le même, et également l'équipement des documents, et on a mis en place un système de pictos qui permettait de faciliter en fait le rangement et le classement par la suite. On a laissé vraiment complètement tomber l'ancien classement.

Avec les jeunes, ils ont aussi participé aux choix des abonnements à des revues, et on a également été en librairie acheter des livres, directement sur des thématiques qui nous manquaient à la bibliothèque. Et on a travaillé ensemble aussi à la signalétique.

Voilà, et en juin 2017, la bibliothèque a ouvert au public. Au début, il me semble que c'était deux demi-journées. On a commencé plus petit, pour augmenter petit à petit les horaires d'ouverture. Donc les jeunes s'occupent de l'accueil du public, ce qui n'est pas toujours chose aisée, déjà de dire bonjour, de sourire, de regarder les gens... Voilà, c'est le premier contact. Les jeunes travaillent aussi donc à l'informatique, ils passent les prêts, les retours, s'occupent des renouvellement des cartes, des prolongements des livres, donc sur le logiciel Orphée. Ils peuvent s'occuper du nettoyage et du rangement et du classement des livres. Et également de la couverture de livres, et de poser des étiquettes, tout ce qui concerne l'équipement.

Nous avons pu mettre en place des **partenariats extérieurs réguliers**. Donc le portage de livres **à l'EHPAD**, toutes les trois semaines, on va avec les jeunes avec un tas de livres et de documents, et on s'installe à l'EHPAD, et on partage ces documents avec les résidents, on discute, on regarde ensemble...

Et sinon, **l'accueil des classes** et du réseau parents assistantes maternelle, c'est un atelier qui plaît beaucoup aux jeunes, d'être avec les petits.

Voilà, on a pu mettre en place également **des saisons culturelles**, comme toute bibliothèque, avec des expositions, des projections de films, spectacles, accueil d'auteurs, et dans cette saison culturelle, j'essaie d'inclure au maximum les jeunes, soit dans le choix de la thématique, soit dans l'installation d'expo, ou dans le vernissage, faire le service le jour du vernissage...

Si on peut faire un petit **bilan du projet**, je parle pas mal au passé parce qu'avec les problèmes de Covid, la bibliothèque est fermée depuis un an et demi. J'ai bon espoir, car on rouvre le 9 novembre, mais ça fait quand même un an et demi qu'on n'est pas dans tout ça. Donc le bilan quand même qu'on peut tirer, du côté du public, c'est que le public est toujours

resté bienveillant, ça a toujours fait en sorte de s'adapter, ça peut être de répéter, de parler doucement, et puis d'avoir toujours le sourire... Dans 99% des cas, tout s'est bien passé.

Et le public m'a souvent renvoyé qu'ils étaient bien accueillis dans la bibliothèque, parce que quand on est nombreux, beaucoup de "bonjour" arrivent, parce que ça fait partie des apprentissages, et également les liens qui se sont tissés entre les jeunes et le public. Ça peut être une petite discussion, ça peut être un enfant, un jeune qui va attendre parce qu'un enfant vient généralement le mercredi après-midi. Il va l'attendre, car ils lisent souvent un livre ensemble, donc chacun apprend à se connaître. Donc du côté du public, des retours très positifs.

Du côté des jeunes, il y a eu quand même quelques réticences au début, parce que comme on disait tout à l'heure, un atelier autour de la lecture pour des jeunes en situation de handicap, ce n'était pas forcément facile. Mais je pense que petit à petit ils se sont rendus compte qu'il n'y avait pas que la lecture, il y avait le fonctionnement de la bibliothèque, et que c'était un atelier calme, tranquille... qui a permis de rencontrer le public. Il y a beaucoup de jeunes qui apprécient ce moment-là, et notamment d'accompagner des jeunes enfants, soit par les classes, soit par le réseau

Parents, assistantes maternelles, ou des enfants qui viennent avec leurs parents.

Certains se sont impliqués énormément dans le projet, sont soucieux de savoir si la bibliothèque est bien rangée, est-ce qu'elle n'a pas été dérangée après une ouverture au public, etc.

Je signale aussi qu'il y a des spécialistes de la couverture, ce qui n'est pas forcément une activité très facile au niveau dextérité, mais il y a quelques jeunes, notamment des personnes un peu angoissées, ou qui peuvent être un peu dans l'énervement qui, pendant cet atelier, vont être vraiment concentrés sur l'activité. Je sens que ça leur fait du bien, et ils en réclament.

Donc aujourd'hui, j'ai vraiment l'impression que la bibliothèque n'est plus un synonyme d'angoisse comme elle a pu l'être un peu au début, mais les jeunes la prennent plus comme un lieu de loisirs, un lieu qui est calme, mais où ça bouge quand même, où il y a quand même des échanges, du monde à passer, ça reste vivant.

De mon côté, moi je trouve que depuis cinq ans que je suis là, c'est un métier qui est passionnant, on ne voit pas les journées passer, des fois il

y a quand même beaucoup de travail, beaucoup de sollicitations, donc ça demande de la patience, et c'est vrai que quand on est ouvert au public, que les jeunes sont là aussi, et les jeunes, je leur donne du travail, quand on est ouvert au public, il peut y avoir beaucoup de sollicitations. Mais il va y avoir un bibliothécaire qui commence d'ailleurs demain, qui vient m'aider, qui sera là à mi-temps, notamment pour aider sur l'accompagnement, sur l'ouverture au public, et moi, je serai plus sur l'accompagnement des jeunes.

Je note aussi qu'il faut en tant que bibliothécaire accepter de ne pas pouvoir faire des tâches rapidement, parce qu'en fait, ça va être un travail pour les jeunes. Je prends un exemple, pour les côtes, j'imprime toutes les cotes des livres sur des étiquettes, je pourrais les découper et les coller moi-même, ça ne me prendrait pas énormément de temps, sauf que c'est un travail avec les jeunes, ils vont aller biper le livre dans Orphée, aller rechercher la côte, et la retrouver sur la planche d'étiquette... Donc il y a plein de choses où finalement on met un petit peu de côté les tâches de bibliothécaire, on ne les fait pas de la même manière, c'est plutôt ça.

Voilà. Ce que j'ai pu découvrir par rapport aux jeunes en situation de handicap, comme on disait tout à l'heure, c'est qu'on retrouve les mêmes problématiques que les ados en général, les problèmes de cœur, les

émotions, et tout ça...Je dirais que ça peut être quand même accentué par leur handicap, par une non-compréhension de ce qui se passe, pour pouvoir exprimer ce qui a pu se passer, donc je dirais quand même que le handicap accentue les problèmes d'adolescents.

Voilà ce que j'ai pu retrouver chez beaucoup de jeunes, donc un rapport à l'écrit très compliqué, d'où les réticences du départ pour la bibliothèque, et autant en lecture qu'en écriture, et avec de nombreuses techniques pour cacher leurs difficultés. Au début, je ne me rendais pas forcément compte, en lisant avec quelqu'un des mots, je me rendais compte qu'en fait, il lisait plus sur mes lèvres ou il lisait en même temps que moi, et finalement, c'était moi qui lui donnais la lecture, donc il y a vraiment des techniques pour cacher les difficultés. Et ce que je note surtout, c'est un gros manque de confiance en soi. Voilà. D'où l'importance d'être valorisé en permanence.

Et ce que je note aussi, le gros point positif à la bibliothèque, c'est que finalement, chaque jeune a pu trouver sa place, et pourra trouver sa place.

Entre le classement, le nettoyage, l'informatique, la couverture, j'ai vraiment l'impression que chaque jeune peut trouver un intérêt dans les

activités de la bibliothèque. Voilà, pour terminer, je dirais juste que c'est une super aventure et que je ne regrette rien !

- Cécile Aït Chattou-Briand : Merci beaucoup Rozenn pour ton témoignage et les quatre interventions, qui nous ont permis de passer de la théorie à la mise en pratique avec des exemples concrets. On a quelques questions.

Y a-t-il des formations spécifiques pour travailler en IME ?

- Rozenn Jaffres : Pour travailler en IME, ce sont des formations souvent mises en place par Ascoria, des formations de moniteur-éducateur. Moi, j'ai plus le rôle d'un éducateur technique spécialisé, c'est un peu l'intitulé. Après, il n'y a pas de formation bibliothécaire en IME. Moi j'ai fait ma formation sur le terrain, à la bibliothèque, et éducateur également, sur le terrain, en espérant quand même valider à un moment par le biais d'une VAE, le diplôme d'éducateur technique spécialisé. Je ne sais pas si j'ai répondu à la question.

Cécile Aït Chattou-Briand : *Morwenna, une intervention spécifique quand tu as parlé d'une personne qui suggère notamment l'exemple du Makaton, dont je ne connais pas la signification.*

- Morwenna Cadoret : Sur la question du Makaton ou d'autres outils, je sais que ce n'est pas forcément quelque chose que j'utilise personnellement, mais il existe énormément d'outils qui sont là pour faciliter en fait, que ce soit du côté de la compréhension de la personne avec une déficience intellectuelle, là je parle de ce handicap-là parce que c'est ce qui nous réunit aujourd'hui, comme tout facilitateur, l'exemple de Rozenn est très parlant, c'est-à-dire qu'il y a **les pictos** pour rappeler les catégories des différents ouvrages, etc., ce qu'on sait, c'est qu'il y a un certain nombre de facilitateurs, dont les pictos font partie, **les photos** aussi, **adapter son langage**, veiller à ce que la personne ait bien compris... Voilà, il n'est pas obligatoire d'avoir une formation spécifique pour pouvoir utiliser tel ou tel outil, on peut aussi, avec un peu de **bon sens et de bienveillance**, savoir s'adapter à la personne en face de nous. Et à partir du moment où il y aura un **lien de confiance**, la personne sera en capacité aussi de venir nous dire si ce qu'on lui propose lui convient ou s'il faut qu'on soit... Je parlais de séquençage tout à l'heure, ça peut être aussi **séquencer** comment on vient en tant qu'utilisateur d'une bibliothèque, une personne en

situation de handicap pourrait peut-être trouver, avec une affiche, qui rappelle les règles de base, avec des pictos à côté, qui explique comment on est usager d'une bibliothèque.

- Cécile Aït Chattou-Briand : Merci beaucoup à nos intervenants.

Bien évidemment, dans la boîte à outils qui sera mise en ligne sur le site de Livre Lecture en Bretagne, vous aurez les coordonnées de l'ensemble des intervenants, n'hésitez pas si vous voulez les contacter pour des questions plus précises, elles sont toutes disponibles pour vous répondre.

Cécile Aït Chattou-Briand : Il y a des questions pour Sylvie, pour Lescalire : *Y a t-il une collection adulte de prévue ?* Peut-être que ça pourra faire l'objet de contacts plus personnalisés, car le temps passe.

- Rozenn Jaffres : Je peux juste me permettre d'intervenir, parce que je voyais une question sur les pictos, il n'y a pas de souci si les gens veulent que je leur envoie les pictos que j'utilise, il n'y a pas de problème, n'hésitez pas à me contacter.

- Cécile Aït Chattou-Briand : Des contacts personnalisés, et le dernier vendredi, mardi prochain, le 26 octobre, le sujet sera la communication, comment rendre notre communication accessible. Voilà. Merci à tout le monde.

Merci à tous. Et bon appétit !